

APPEL À PROJETS FORMATION 2015 NOVATRIS UHA – IDEX UNISTRA Compétences transversales en contexte transfrontalier

Dans le cadre de la mise en œuvre de leurs programmes d'investissement d'avenir, l'Université de Haute-Alsace et l'Université de Strasbourg veulent, à travers cet appel à projets, renforcer la structuration du site universitaire Alsace et participer au développement du Campus européen en soutenant des démarches d'expérimentation sur le thème des compétences transversales en contexte transfrontalier.

Cet appel à projets est ouvert à toutes les composantes de l'UHA et de l'UNISTRA qui répondront conjointement à l'appel. Il doit permettre de soutenir des projets pédagogiques innovants, pour une durée d'un an, dont le démarrage est prévu au cours de l'année universitaire 2015-2016.

Les projets éligibles

Les projets porteront sur la mise en œuvre de pratiques pédagogiques innovantes centrées sur les apprentissages des étudiants et, plus précisément, sur le développement de compétences linguistiques (par exemple, la capacité d'argumenter à un haut niveau à la fois en langue maternelle et en langue étrangère – allemand et anglais) et de compétences interculturelles (par exemple, la capacité de reconnaître et d'adopter un autre point de vue ou la capacité de s'ajuster à un nouveau contexte), le tout dans un contexte transfrontalier.

Autres critères d'éligibilité :

- l'équipe porteuse du projet comprend au moins un membre de l'UNISTRA et un membre de l'UHA ;
- le projet atteste d'une démarche pédagogique innovante par rapport à l'existant.

NB : seuls les projets en formation initiale sont concernés. Les DU et les projets de formation continue ne peuvent pas être retenus comme éligibles par l'UNISTRA.

Accompagnement des projets

Les porteurs des projets lauréats bénéficieront d'un accompagnement de l'**Institut de développement et d'innovation pédagogiques (Idip, Unistra) et de NOVATRIS (UHA)** pour soutenir la conception et la mise en œuvre de leurs projets et leur permettre d'atteindre leurs buts. Il est à noter que l'un des objectifs de cet appel à projets consiste à soutenir la transférabilité de

l'expérimentation vers d'autres contextes d'enseignement et d'apprentissage dans d'autres composantes.

Selon l'état d'avancement et les visées des projets, les plus avancés pourront aussi bénéficier d'un soutien financier.

Financement

L'appel à projets bénéficie d'une enveloppe globale de 60 000€.

Le financement accordé dans le cadre de cet appel sera d'un montant de 5 000 à 15 000 euros par projet (en plus de l'accompagnement Idip - NOVATRIS).

Les dépenses éligibles sont uniquement celles relatives à la conception et à la mise en place du projet et en aucun cas les dépenses de fonctionnement récurrentes.

Les financements obtenus seront soumis aux règles de suivi de l'IDEX et de NOVATRIS.

Cas particulier – dépenses UNISTRA :

En raison de la fin de la période probatoire de la phase 1 de l'IdEx et la période d'éligibilité de ses dépenses clôturée en juin 2016, les porteurs de projets pourront réaliser leurs dépenses de juin 2015 à avril-mai 2016.

Dossier de candidature

Les demandes de financement devront être effectuées au moyen du dossier téléchargeable depuis les sites suivants : <http://www.unistra.fr/index.php?id=20350> et <http://www.uha.fr/novatris>

Le dossier comporte un certain nombre d'informations pédagogiques indispensables :

- Formulaire projet
- Soutien des directeurs de composantes impliquées (courrier co-signé).

Personnes support

Afin de les accompagner au mieux, les porteurs de projets peuvent contacter les personnes ressources suivantes:

- Personne contact NovaTris : Vera Sauter vera.sauter@uha.fr
- Equipe Idip : idip-contact@unistra.fr

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter Coralie Bajas-Schaefer (Mission Investissements d'Avenir) au 03 68 85 70 59 ou par courriel à : coralie.bajas-schaefer@unistra.fr

Procédure d'examen des projets

La date limite de dépôt des projets est fixée au **jeudi 23 avril 2015**.

- un exemplaire papier du dossier devra être envoyé à Coralie Bajas-Schaefer – Mission Investissements d'avenir – Université de Strasbourg - 20a rue René Descartes - 67000 Strasbourg,
- un exemplaire du dossier au format pdf devra être envoyé par courriel à : coralie.bajas-schaefer@unistra.fr et florence.duchene-lacroix@uha.fr
- La Mission Investissements d'Avenir UNISTRA et NOVATRIS valident l'éligibilité des projets déposés ;
- Le jury d'experts ad-hoc, composé paritairment de membres de l'UNISTRA et de membres de l'UHA auditionnent les porteurs de projets éligibles et sélectionnent les lauréats;
- les CFVU et CA respectifs décident de la sélection finale des projets et des modalités de leur financement.

Calendrier

Lancement de l'appel à projets :	18 mars 2015
Date limite de dépôt des dossiers :	23 avril 2015
Présélection des candidatures :	fin avril – début mai
Auditions des porteurs de projets sélectionnés :	12 mai 2015 (<i>à confirmer</i>)
Décisions des instances des universités respectives :	mai – juin 2015.